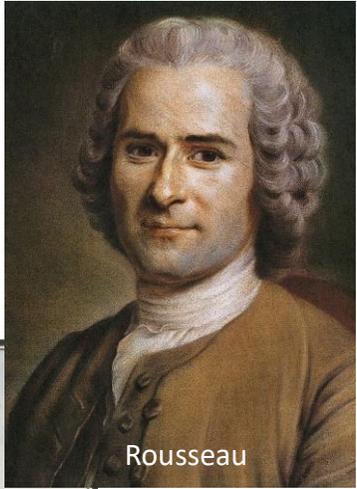


Voltaire



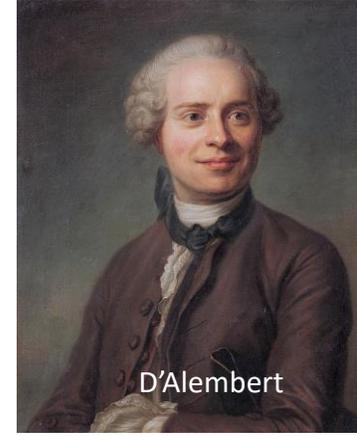
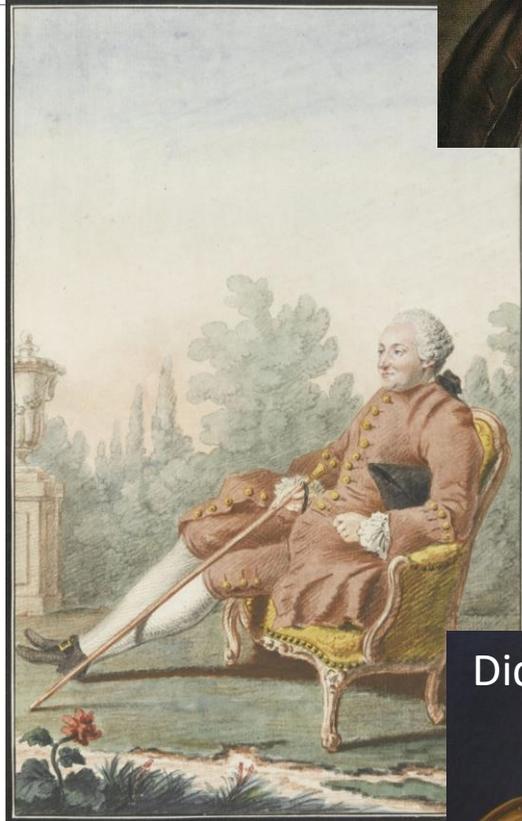
Nicolas de Condorcet



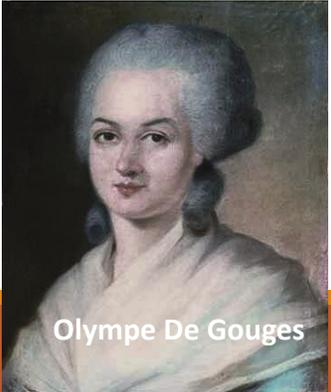
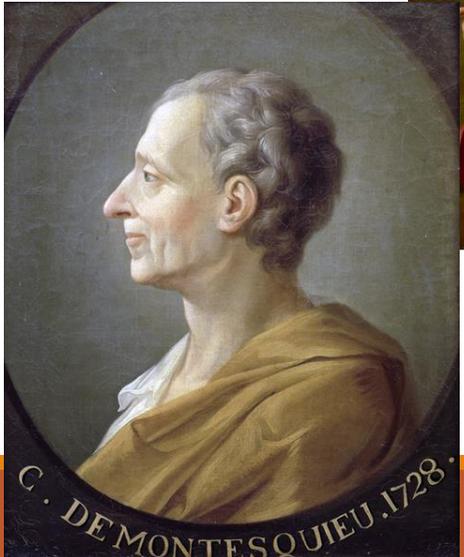
Rousseau



Salons de
Mme d'Épinay
Mme Necker
Mme Geoffrin
Du baron d'Holbach



D'Alembert



Olympe De Gouges



Diderot

La Révolution

française

- LAÏCITÉ, RELIGIONS
- L'ÉCOLE
- LA CONDITION FÉMININE

« *Les utopies d'aujourd'hui
sont les réalités de demain.* »

(Victor Hugo)

Catholicisme, religions et laïcité

Avant la Révolution (I)

XIIIe siècle La croisade des albigeois (1209-1229)

1394 Expulsion finale des juifs de France

1572 Massacre de la Saint-Barthélémy

1598 Henri IV Édit de Nantes

1685 Louis XIV Révocation de l'Édit de Nantes

1763 Voltaire Publication de « Traité de Tolérance »

Catholicisme, religions et laïcité pendant la Révolution (II)

2 novembre 1789 Nationalisation des biens de l'Église

24 décembre 1789 Les protestants (et les comédiens) sont désormais admissibles à tous les emplois civils et militaires

Janvier 1790 Les juifs « du Midi » obtiennent les droits du citoyen

12 juillet 1790 : Constitution civile du clergé (prêtres rémunérés).

27 novembre 1790 : Les membres du clergé doivent jurer fidélité à cette constitution (prêtres constitutionnels et prêtres réfractaires).

Catholicisme, religions et laïcité (III)

27 septembre 1791 : Tous les juifs de France deviennent des citoyens français.

20 septembre 1792: Liberté des cultes (Constitution)

20 septembre 1792 : Création de l'état-civil (laïque)
(Constitution)

20 septembre 1792: Le divorce est autorisé.

Juillet 1792 : Culte de la Raison



7 mai 1794 :
Installation du culte de l'Être suprême.
Calendrier des fêtes républicaines.



VUE DU JARDIN NATIONAL ET DES DÉCORATIONS,
Le jour de la fête célébrée en l'honneur de l'Être Suprême le Decadi 20 Prairial l'an 2 de la République Française.

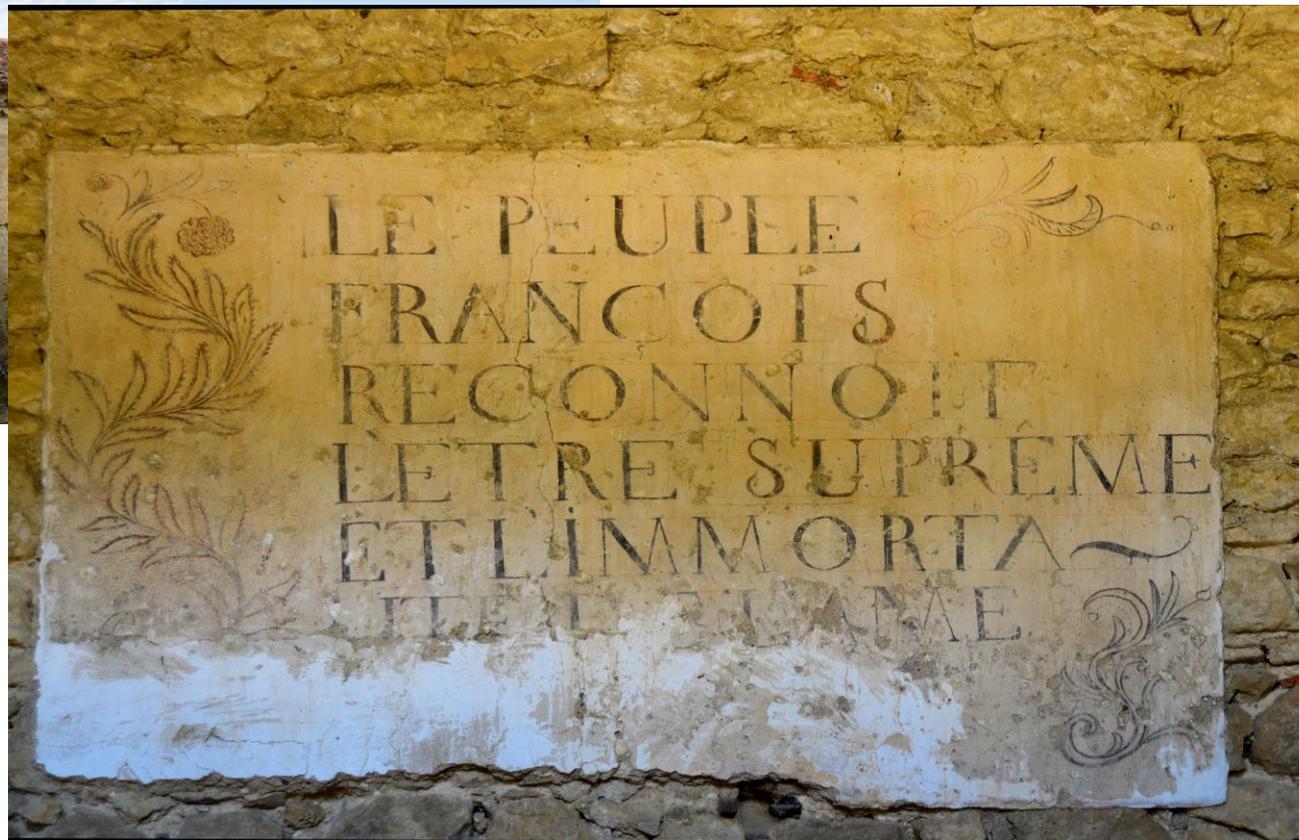


A Paris, chez BASSET, rue Jacques.



Église de Monbert

Le Brouilh-Monbert (Gers)



Catholicisme, religions et laïcité (IV)

21 février 1795 : La Convention décide de n'entretenir aucun culte.

8 avril 1802. Napoléon Bonaparte signe le Concordat. Abrogation de la Constitution civile du clergé.

1815. Le catholicisme devient religion « d'État »

Catholicisme, religions et laïcité

Après la Révolution(V)

1905. Vote de la loi de Séparation des Églises et de l'État

- Elle proclame la liberté de conscience.
- Elle garantit le libre exercice des cultes.
- Elle ne salarie ni ne subventionne aucun culte.
- Elle encadre la pratique religieuse dans l'espace public.

2004 (15/03)). Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

L'école

L'école des filles avant
1789

Pendant la Révolution
française

Au XIXe siècle

L'enseignement est assuré par des religieuses catholiques.^F
Interdiction (dans les principes) d'écoles mixtes « *je n'ai pas connu, écrit le curé de Lahitte-Toupière, que le mélange des sexes eut une mauvaise suite.* » (bulletin SAG de 1958).

Pensionnats de jeunes filles tenues par des religieuses (Ursulines) de bonnes familles (Gimont, Lectoure, Auch, Fleurance...).

Avant 1789 pour les filles

L'école après 1789

30 janvier 1792. Plan général d'instruction présenté par Condorcet.

12 décembre 1792. Constitution du corps des instituteurs en remplacement du magister du village et du clerc paroissial. Création du ministère de l'instruction publique.

5 nivôse an II (25 décembre 1793). L'enseignement devient laïque et gratuit + obligatoire. Nulle école privée. (loi Bouquier).

25 octobre 1795 (3 brumaire an IV) Loi Daunou qui organise l'enseignement primaire mais supprime l'obligation d'éducation. Création (d'éphémères) écoles centrales.

1799. Napoléon rétablit les écoles religieuses.

15 août 1808. Les écoles doivent désormais suivre les « principes de l'école catholique ». Les Frères des écoles chrétiennes sont désormais chargés de l'enseignement primaire et de la formation des instituteurs.

1833. Guizot oblige les communes de plus de 500 habitants à ouvrir les écoles communales.

1850. Loi Falloux. Création obligatoire des écoles communales pour les garçons. Elle renforce le pouvoir de la religion dans l'Éducation.

1882. Lois de Jules Ferry. L'école devient laïque, gratuite et obligatoire

1924. Même programme pour les filles et les garçons jusqu'au lycée.

1959 Loi Debré. (1977 Loi Guermeur)

1984. Projet de loi Savary retiré par le président de la République.

Au XIX^e et XX^e siècles

La condition féminine

Au début de la Révolution française

Le Consulat

1^{ère} guerre mondiale

1919-1939

1939-1945

Après 1945

Émilie du Châtelet (1706 – 1749)

. Mathématicienne, femme de lettres,
physicienne.

Amante de Voltaire. Elle a toujours gardé un
lien d'amitié avec lui



-
- Marche des femmes des 5 et 6 octobre 1789
 - Protection par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (briser le patriarcat familial, interdiction des lettres de cachet, institution des tribunaux de famille, droit de signer des contrats...)
 - 1792, Condorcet prévoit de les intégrer dans l'enseignement gratuit des écoles primaires et secondaires. En 1793 elles gagnent le droit d'ouvrir des écoles.

Pauline Léon fonde en mai 1793, avec Claire Lacombe, la Société des citoyennes républicaines révolutionnaires, cercle exclusivement féminin.

no 2

*Epoques de la Révolution
Suite de Paris à Versailles*



*fuite de Paris à Versailles à Versailles le 5 Octobre 1789.
d'après la Suite des femmes parisiennes de la halle et autres qui rencontrent
à leur départ - du Lundi à 3 heures - hors d'Paris
pour chasser avec eux du Palais le Roy*

Olympe de Gouges

Septembre 1791. Olympe de Gouges : DÉCLARATION DES DROITS DE LA FEMME ET DE LA CITOYENNE.

Article 1 La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Traduite au Tribunal au matin du 2 novembre, elle est exécutée le 3 novembre 1793.



Pendant le Consulat :

Subordination de l'épouse au mari.

Faiblesse naturelle de la femme.

Incapacité dans la gestion des biens du ménage.

En 1848 II^e République. Le suffrage universel est réservé aux hommes.

1^{ère} guerre mondiale

1914. Les femmes prennent les emplois laissés par les hommes partis au front.

1919. En remerciement pour leur participation à l'effort de guerre, elles sont cordialement invitées à retourner dans leurs foyers et à repeupler la France. Au travail ! (sous le gouvernement G. Clémenceau)

1919-1939

- Impossibilité d'obtenir le droit de vote
- La garçonne
- Le droit au travail leur est reconnu mais on réprime l'avortement (Au XIX^e siècle l'avortement n'avait presque jamais fait l'objet de sanctions pénales).
- .



1939-1945

Des femmes s'engagent dans la Résistance.

Assurer le quotidien familial en l'absence des hommes.



Après 1945

1944. Le droit de vote est accordé aux femmes.

1949. *Le deuxième sexe* de Simone de Beauvoir.

1967. **La loi Neuwirth autorise la contraception.** Les décrets d'application ne sont publiés qu'en 1971.

1970. L'autorité parentale est partagée.

1971. Manifeste des 343.

1975. Loi sur l'IVG et divorce par consentement.

1980. Le viol n'est plus un délit mais un crime.

1982. 8 mars 1982 une journée pour les droits des femmes.

1998. Circulaire relative à la féminisation des noms de métier, de fonction, grade ou titre.

Et aujourd'hui ?

Debout les femmes

Paroles en partie extraites de l'hymne du Mouvement de Libération des Femmes de 1971 qui reprend l'air du Chant des marais, la version française d'un chant composé par des prisonniers politiques en Allemagne, en 1933)



**Nous qui sommes sans passé, les femmes
Nous qui n'avons pas d'histoire
Depuis la nuit des temps, les femmes
Nous sommes le continent noir.**

**(Refrain :)
Debout femmes esclaves
Et brisons nos entraves
Debout, debout, debout!**

**Asservies, humiliées, les femmes
Achetées, vendues, violées
Dans toutes les maisons, les femmes
Hors du monde, reléguées.**